



EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **24**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers absents : **4**

**OBJET :**  
**Décision modificative n°2 du budget annexe PÉRILS**

**SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLOU-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ;  
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;  
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;  
Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Pepa CAENEN ;  
Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE PÉRILS**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Vu** la délibération n°5 du Conseil Municipal du 5 septembre 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- **Vu** la délibération n°10 du Conseil Municipal du 14 novembre 2023, adoptant le règlement budgétaire et financier ;
- **Vu** la délibération n°36 du Conseil Municipal du 14 avril 2025, approuvant le budget primitif du budget annexe Périls 2025 ;
- **Vu** la délibération n°11 du Conseil Municipal du 12 mai 2025, approuvant le budget primitif du budget annexe Périls 2025 ;
- **Considérant** les frais de missions dans le cadre de la Coordination Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS), de coordination sur les travaux du péril situé au 15 rue des Grammonts pour les travaux supplémentaires nécessaires pour la mise en sécurité du bâtiment, il est nécessaire d'inscrire les crédits budgétaires supplémentaires au chapitre 45, sur le compte 45411025 en dépenses d'investissement et sur le compte 45412025 en recettes d'investissement pour un montant de 7 522,79 euros afin de régler les prestations ;
- **Considérant** le nouveau péril situé au 8 rue Alexandre DUMAS et la nécessité de régler les prestations pour l'expertise ordonnée par le tribunal administratif et les travaux de mise en sécurité des lieux, il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires supplémentaires au chapitre 45, sur le compte 45411030 en dépenses d'investissement et sur le compte 45412030 en recettes d'investissement pour un montant de 8 072,15 euros. ;

Il est proposé la décision modificative suivante :

Compte budgétaire	BP + DM + AS + RAR Dépenses	Dépenses	BP + DM + AS + RAR Recettes	Recettes
<b>Section d'investissement</b>				
<i>Dépenses et recettes réelles d'investissement</i>				
<i>Chapitre 45 – Travaux pour compte de tiers</i>				
D/4541/45411025 – Travaux Périls 15 rue des Grammonts		+ 7 522,79 €		
C/4541/45412025 – Travaux Périls 15 rue des Grammonts				+ 7 522,79 €
D/4541/45411030 – Travaux Périls 8 rue Alexandre DUMAS		+ 8 072,15 €		
C/4541/45412030 – Travaux Périls 8 rue Alexandre DUMAS				+ 8 072,15 €
<i>Sous total chapitre 45</i>	122 913,83 €	+ 15 594,94 €	122 913,83 €	+ 15 594,94 €
<b>Total des variations des dépenses et recettes réelles d'investissement</b>		+ 15 594,94 €		+ 15 594,94 €
<b>TOTAL DES VARIATIONS SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		+ 15 594,94 €		+ 15 594,94 €



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 063-216304303-20250617-250617\_21-DE

**S<sup>2</sup>LO**

C.M.17.06.2025

- N°21 -

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À LA MAJORITÉ AVEC 26 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNÉ, Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la décision modificative n°2 du budget annexe PÉRILS ;
- **Autorise** le maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

**Bernard DUNIAT**

Le Maire,

**Stéphane RODIER**



Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 063-216304303-20250617-250617\_21-DE